

# CHARGE.E DE MISSION PREVENTION DE LA DELINQUANCE - CLSPDR

N° de poste : 83\_PT

---

**Famille(s) Métier : emplois administratifs  
/ action sociale**

---

DGA de rattachement : DGA Solidarité,  
Citoyenneté et proximité (SCP)

Direction : Direction des Cohésions  
Sociale et Urbaine

Service : Prévention et tranquillité  
publique

Filière du poste : administrative

Cadre d'emplois du poste :  
Attaché territorial

Catégorie du poste : A

Temps de travail du poste : 100%

Catégorie : sédentaire

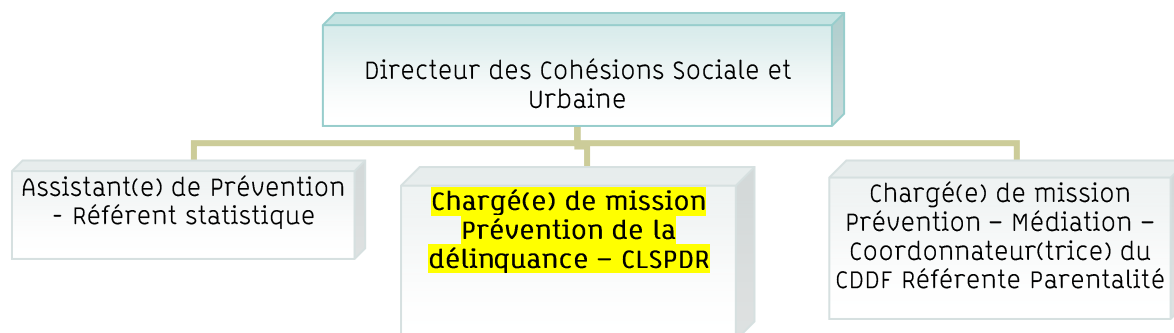
## La contribution, les enjeux portés par le poste au sein du service / de la collectivité :

Sous la responsabilité du directeur, coordonnateur du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation présidé par le Maire, l'agent-e conçoit, met en œuvre et évalue des politiques publiques communales dans le cadre du CLSPDR, de sa stratégie territoriale et du Contrat de Sécurité Intégré. Il-elle assure la responsabilité de la conduite de politiques publiques dans le champ de la prévention et de la tranquillité publique, et prioritairement, pour la prévention des violences, la délinquance des jeunes et l'apaisement de la vie nocturne, politiques publiques à conduire via une méthodologie de projet et selon les modalités suivantes : collecte, analyse et gestion de données ressources sur les thématiques (tenue de tableaux de bord, statistiques, établissement de diagnostics), management des ressources, mise en place et animation des groupes de travail thématiques dédiés existants ou à créer au sein du CLSPDR, suivi opérationnel, représentation externe, promotion d'une démarche de développement social territorial.

L'agent-e est la porte d'entrée des autres services de l'administration et représente la collectivité vis-à-vis des services extérieurs partenaires pour tous les sujets dans son périmètre.

Au titre de ses missions en matière de prévention de la délinquance et de tranquillité publique, il-elle assure notamment pour le compte de la collectivité, en lien avec le directeur, l'identification permanente, la coordination, le suivi et le développement des actions partenariales de prévention de la délinquance des jeunes, des violences, des addictions et des conduites à risques ayant un impact sur la tranquillité et la délinquance. Il-elle coordonne également et anime les actions de prévention, d'apaisement de la vie nocturne, assure le fonctionnement et le développement de l'aide aux victimes, de l'accès au droit (au sens du CDAD), soutient le fonctionnement du conseil de la laïcité et peut être amené.e à promouvoir les mesures alternatives (accueil de TIG et de TNR au sein des services de la collectivité, mesures de transactions - réparations) en lien étroit avec la DRH.

## Positionnement dans l'organigramme du service



### Données repères chiffrées sur l'activité de l'ensemble du service

En moyenne, par an :

- 20 réunions environ des groupes de travail thématiques du CLSPDR chaque année
- 3 comités de suivi et 1 COPIL du plan communal de prévention des addictions
- 41 structures et 132 professionnel·les coordonné·es et investi·es dans la prévention des addictions et la réduction des risques
- 9 maraudes organisées avec les correspondants de nuit, séances d'analyse de pratiques professionnelles,
- 1 contrat local sur les violences sexistes et sexuelles à Chambéry comprenant 13 signataires
- 36 TIG/TNR accueillis (en 2017) ; 10 en 2022
- Une enveloppe de subventions dédiée de 179 850 € en 2024

### Missions et activités clefs : en référence au descriptif de la famille métier

Sous la responsabilité du directeur coordonnateur du CLSPDR : conçoit, met en œuvre et évalue des politiques publiques communales de prévention et de tranquillité publique dans le cadre du CLSPDR, principalement :

#### A/ Plan communal de prévention des addictions et des conduites à risques :

1. Conçoit et met en œuvre la politique publique communale du CLSPDR en matière de prévention des addictions et des conduites à risques des jeunes (en articulation avec la DSPH), sur le volet prévention de la délinquance et tranquillité publique
2. Collecte, classe, analyse et gère les données ressources sur les thématiques traitées,
3. Anime et coordonne le groupe de travail spécifique et thématique dédié pour le CLSPDR :
  - Suivi des actions collectives et partenariales de prévention/réduction des conduites à risques (ex/ impact des réseaux sociaux) et des addictions avec ou sans produit
  - Mise en place le cas échéant de modules de formation avec le réseau associatif sur le volet « addictions et tranquillité » (le volet « santé » étant piloté par la DSPH)
  - Accompagnement des acteurs associatifs, évaluation des actions et dispositifs, mesures correctives / adaptatives, accompagnement des correspondants de nuit dans leur montée en compétence sur le thème, suivi et évaluation de Project 73
  - Conception et mise en œuvre d'expérimentations (ex/ avec la MILDECA nationale)
4. Participe au diagnostic permanent des acteurs et dispositifs de la prévention des addictions et de la réduction des risques sur Chambéry dans le cadre de la coordination DCSU-DSPH,

5. Représente la Ville dans les instances internes et extérieures sur ce champ thématique

#### **B/ Prévention et lutte contre les violences :**

1. Conçoit la politique publique communale du CLSPDR en matière de prévention et de lutte contre les violences, notamment à partir du contrat local contre les violences sexistes et sexuelles
2. Applique et met en œuvre les orientations de la municipalité en la matière (CLUSS)
3. Collecte, classe, analyse et gère les données ressources sur les thématiques traitées,
4. Anime et coordonne le groupe de travail spécifique et thématique « Violences » pour le CLSPDR :
  - Suivi des actions collectives et partenariales de prévention des violences, de lutte contre les violences faites aux femmes, d'aide aux victimes
  - Promotion des actions de prévention ciblée auprès des publics exposés aux risques de violence - mise en œuvre avec et/ou par le partenariat institutionnel et associatif d'actions permettant de promouvoir la prise en charge de publics exposés aux risques de violences
5. Assure le diagnostic permanent des acteurs et dispositifs de la prévention des violences à Chambéry,
6. Représente la Ville dans les instances extérieures en tant que référente violences
7. Participe activement au partenariat avec les acteurs (Préfecture – DDFE, associations d'aide aux victimes d'infractions pénales, CHS de Chambéry, services de police...etc.)

#### **C/ Prévention du basculement dans la délinquance des jeunes, surtout mineurs :**

1. Conçoit la politique publique communale du CLSPDR en matière de prévention et de lutte contre la délinquance des jeunes, notamment à partir de la cellule de veille mineurs
2. Applique et met en œuvre les orientations de la municipalité en la matière (CSI, convention de partenariat Ville/E.N.) en partenariat avec les acteurs en charge de l'éducation et la prévention auprès des jeunes (Education nationale, Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, protection judiciaire de la jeunesse...etc.)
3. Collecte, classe, analyse et gère les données ressources sur les thématiques traitées,
4. Anime et coordonne les travaux de la cellule mineurs du CLSPDR :
  - Suivi des actions collectives et partenariales de prévention de la délinquance des jeunes
  - Collecte et gestion des saisines et informations en provenance des partenaires
  - Promotion des actions de prévention ciblée auprès des jeunes exposés aux risques de délinquance - mise en œuvre avec et/ou par le partenariat institutionnel et associatif d'actions permettant le repérage et la prise en charge de jeunes exposés aux risques de la délinquance (prévention dite « secondaire »), expérimentations citoyennes...
5. Assure le diagnostic permanent des acteurs et dispositifs de la prévention de la délinquance à Chambéry,
6. Promeut des actions / expérimentations renforçant les liens police/population jeunes
7. Participe à la politique publique communale du CLSPDR en matière de promotion de mesures alternatives aux poursuites pénales et à l'incarcération avec les représentant-es locaux de l'Agence Nationale du TIG et la DRH
8. Représente la Ville dans les instances extérieures en tant que référente violences et référente égalité pour la DCSU

#### **D/ Animation et suivi du Conseil de la Nuit de Chambéry et du Conseil de la Laïcité :**

1. Applique et met en œuvre les orientations de la municipalité en la matière dans le cadre du CLSPDR, du CSI et de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
2. Anime et coordonne avec le directeur le conseil de la nuit, avec les acteurs et les dispositifs mobilisés au sein de l'instance
3. Promeut les bonnes pratiques en matière d'apaisement de la vie nocturne (charte)
4. Evalue les actions et procède aux mesures adaptatives si nécessaire via la charte vie nocturne
5. Collecte, classe, analyse et gère les données ressources sur la thématique
6. Assure la fonction de représentation de la collectivité auprès des organismes extérieurs
7. Prépare et anime avec le Directeur et la DGA les instances du Conseil de la Laïcité

#### **Pour l'ensemble des missions, et pour les missions complémentaires/occasionnelles :**

1. Réalise des courriers, des présentations, des comptes rendus, des notes, des délibérations et des rapports circonstanciés et argumentés à la demande de la hiérarchie
2. Promeut et suit l'émergence, assure l'accompagnement et l'évaluation de projets associatifs et institutionnels notamment dans le cadre de l'octroi par la collectivité de subventions
3. Collabore à l'élaboration, à la rédaction et fournit les éléments pertinents pour l'évaluation de la

- stratégie territoriale avec le directeur et les acteurs impliqués
- Assure une veille juridique et documentaire sur les thématiques traitées

### Coopérations attendues :

Avec l'équipe de la direction, notamment la responsable du CDDF et la chargée de mission politique de la ville  
Avec la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité  
Avec la chargée de mission justice de proximité du Tribunal Judiciaire  
Avec les associations partenaires des champs thématiques  
Avec la chargée de mission « Ville inclusive » de la collectivité, la DSPH, le service Jeunesse  
Avec la police municipale  
Avec les services communaux et intercommunaux impliqués  
Avec les mairies de quartier  
Avec tous services pertinents au sein de la collectivité et de Grand Chambéry  
Avec l'Éducation nationale  
Avec tous les acteurs concernés par les thématiques travaillées (PJJ, Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, Département, CHS...)

### Résultats attendus :

#### POUR LA PREVENTION DES ADDICTIONS ET DES CONDUITES A RISQUES :

Elaboration effective des réponses souhaitables en matière de prévention des addictions/réduction des risques et aide à la programmation d'actions financées par les dispositifs publics (fonds interministériel de prévention de la délinquance, contrat de ville, partenariats avec la prévention spécialisée, etc.) ...

Accompagnement et promotion d'actions préventives et éducatives diverses (prévention des conduites addictives auprès de publics cibles (EN, étudiants, vie nocturne, fonctionnement des réseaux sociaux, développement de chantiers éducatifs, etc.)

Animation et coordination efficace du groupe de travail thématique dédié du CLSPDR

Dépôts de dossiers auprès de la MILDECA à l'échelle nationale et au niveau départemental...

#### POUR LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES :

Actualisation de l'inventaire (annuaire) des acteurs ressources locaux et d'une cartographie des lieux d'accueil et de prise en charge des victimes,

Animation effective du groupe thématique « Violences » du CLSPDR

Suivi efficace du CLVSS de Chambéry avec les signataires du contrat local

Développement effectif de réponses en matière de prévention des violences faites aux femmes et de prévention de la délinquance des mineurs

Mise en place d'outils ressources pour les acteurs locaux (flyers, padlet, affiches, fiches thématiques...)

#### POUR LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE DES MINEURS :

Actualisation de l'inventaire (annuaire) des acteurs et ressources locaux

Animation et coordination effectives de la cellule de veille mineurs

Réalisation de projets / actions visant à rapprocher la population des institutions, notamment la police

#### POUR L'ANIMATION ET LE SUIVI DU CONSEIL DE LA NUIT :

Mise en œuvre et fonctionnement effectif du Conseil de la Nuit et de la charte de la vie nocturne

Mise en place d'actions et de dispositifs, notamment expérimentaux, pertinents

Pour toutes les missions : implication sur les tâches confiées, bon rendu compte et force de propositions

**Types d'initiative associées au poste, au regard des ressources à mobiliser et/ou des résultats attendus :**

- prises de rdv, visites sur sites, tenues de réunions techniques partenariales
- propositions d'éléments pour les analyses thématiques ou circonstanciées
- propositions d'outils de travail, de démarches méthodologiques et de projets

**Les ressources à mobiliser en situation professionnelle,** avec la gradation suivante :

Niveau de base : pratique occasionnelle, simple application

Niveau maîtrise : pratique régulière et maîtrisée

Niveau expert

**Connaissances spécifiques sur la collectivité et le champ d'action du service en termes de contenus :**

	base	maîtrise	expert
Elus, et référents locaux prévention/sécurité		X	
Noms des rues, bâtiments administratifs et culturels, écoles...		X	
Points sensibles en termes de troubles à l'ordre public		X	
Acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention		X	
Procédures administratives liées à la FPT		X	
Stratégie nationale et territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance		X	
Services internes et leurs rôles		X	
Connaissance de la législation sur les violences faites aux femmes – Grenelle des violences		X	
Connaissance des addictions et des compétences psychosociales associées		X	
Connaissance des fondamentaux de la prévention de la délinquance des mineurs			X
Vie associative et relations associations/collectivités territoriales		X	

• **Connaissances professionnelles générales en termes de contenus :**

	base	maîtrise	expert
Outils de prévention du Maire, cadre réglementaire		X	
Droits et devoirs du fonctionnaire		X	
Nouvelles réglementations issues de la veille juridique		X	
Méthodologie de projet		X	
Principaux logiciels de bureautique		X	
Techniques de rédaction professionnelle		X	
Techniques d'animation de groupes		X	

• **Les savoir-faire (sous forme de verbes d'action) :**

- Les savoir-faire techniques et méthodologiques, y compris linguistiques :
  - Rédiger des courriers, notes, écrits professionnels, présentations visuelles,
  - Rendre compte régulièrement à la hiérarchie
  - Etablir des tableaux de bord et les tenir à jour

- Préparer une réunion : proposer l'ordre du jour, préparer les supports avec la hiérarchie, animer ou participer à l'animation en séance, rédiger les comptes-rendus
  - Assurer un classement de données ressources
  - Assurer une veille juridique et documentaire (ex/ revue de presse)
  - Conduire un projet
  - Gérer et planifier son action
- Les savoir-faire relationnels :
- Etablir une relation de confiance avec un partenaire
  - Conseiller un partenaire dans ses démarches
  - Travailler en équipe, chercher la mobilisation collective
  - Reformuler une demande afin de s'assurer de sa compréhension
  - Mutualiser les informations avec les collègues et les partenaires
  - Mettre en œuvre une éthique professionnelle, personnelle et de discrétion professionnelle
  - Respecter le principe hiérarchique y compris avec les partenaires extérieurs
  - Exprimer son point de vue sans l'imposer à son interlocuteur
  - Faire preuve de disponibilité et d'ouverture d'esprit
  - Garder la distance, le recul et l'analyse nécessaire en situation de difficulté

#### Les 4 attitudes professionnelles essentielles au poste :

- loyauté, discrétion et pondération dans la conduite des missions exercées
- rigueur dans la rédaction des différents documents liés au poste
- écoute et disponibilité auprès des acteurs partenaires
- initiative et force de proposition en matière de développement, et engagement dans le travail d'équipe

#### Conditions et modalités d'exercice

- Niveau de régime indemnitaire : catégorie A1 +
- Autres primes : prime de fin d'année
- Localisation du poste : 312 rue Nicolas PARENT
- Déplacements (fréquence, lieu) : sur toute la Ville régulièrement durant les missions
- Permis, habilitations et autres titres obligatoires : permis VL ...
- Conditions particulières relatives à la sécurité et la santé au travail : /
- Horaires de travail : sur la tranche horaire 8h30/12h et 13h30/18h du lundi au vendredi
- Horaires spécifiques : possibles pour besoins de services : exceptionnellement
- Port d'uniforme : non
- Port de vêtements de travail : non
- Moyens mis à disposition :  
Badge d'accès, téléphone, ordinateur personnel, moyens de bureautique, véhicule en pool

La fiche de poste est un document de référence qui est susceptible d'évoluer au regard de la priorisation des missions et des avancées technologiques, elle peut être revisitée afin de l'adapter aux besoins identifiés.

Elle est un élément d'appui de l'entretien professionnel annuel.